



# Critères de sélection des projets de la Fondation Malakoff Humanis Handicap

Champs d'action des projets sélectionnés

Soutien à des projets visant à favoriser l'accès à **l'emploi**, aux **soins**, à la **culture**, au **sport** et à **l'éducation** des personnes en situation de handicap

## Critères indispensables

- Caractère innovant des projets
- Capacité à être dupliqués ou essaimés
- Portage par un structure à but non lucratif (association, fondation, fonds de dotation, etc.)
- Intervention en France (hexagone ou Outre-mer)
- Projet précis qui vise à mettre en place une nouvelle action ou à développer une action existante
- Montant minimum du soutien demandé : 30 000€

## Critères rédhibitoires

Pas de financement accordé pour :

- des bâtiments,
- des projets événementiels ou ponctuels
- uniquement du matériel ou des salaires
- des aides individuelles



Les projets favorisant la participation des personnes en situation de handicap dans la phase de construction des projets seront privilégiés